



**COMMUNICATION
DE LA MUNICIPALITE
AU CONSEIL COMMUNAL**

RI 18/2025

Vevey, le 24 novembre 2025

**Ce document doit au préalable être traité en séance du
Conseil communal du jeudi 4 ou 11 décembre 2025**

**Réponse à l'interpellation de Mme Karine Römer (IND), intitulée « Collection Planque :
quelles conséquences financières et stratégiques pour la Ville ? »**

Madame la Présidente, Mesdames, Messieurs,

Suite à l'interpellation de Mme Karine Römer (Indépendante), intitulée « Collection Planque :
quelles conséquences financières et quelle stratégie pour la Ville » et déposée à la séance du
Conseil communal du 13 novembre 2025, le contexte est rappelé ci-après :

Historique

Jean Planque (1910-1998), ancien conseiller du marchand Ernst Beyeler, a initié une collection de peintures des XIX^e et XX^e siècle à partir des années 1940 et a notamment acquis des tableaux de Pablo Picasso, Paul Klee, Edgar Degas, Auguste Renoir, Pierre Bonnard, Vincent Van Gogh ou Jean Dubuffet ainsi qu'un ensemble de peintures suisses, soit une collection de prestige et unique dans le canton. Le 13 mars 1997, la Fondation Jean et Suzanne Planque a été fondée à La Sarraz. Son objectif principal est de garantir la conservation des œuvres et leur diffusion au public. Cette collection a été convoitée durant la première décennie du XXI^e siècle par le futur musée des Beaux-Arts de Lausanne à Bellerive, qui devait l'accueillir dans ses nouveaux espaces. Cependant, le projet a échoué en raison du refus populaire et des incertitudes du projet à la gare. À la grande déception de Lausanne et du Canton, la collection Planque a finalement été déposée pour quinze ans au Musée d'Aix-en-Provence en 2010. Cette collection exceptionnelle comprend aujourd'hui 314 œuvres, ainsi qu'un carton de dessins de Jean Planque. En mars 2026, la collection quittera Aix-en-Provence. Dans ce contexte, la Fondation Jean et Suzanne Planque a engagé des discussions avec plusieurs institutions muséales vaudoises, ainsi qu'avec la conseillère d'État, Madame Nuria Gorrite. Fort de relations de confiance avec le MJV pour avoir, dès 2001, régularisé une convention de dépôt de la collection d'estampes réunie par Jean Planque (renouvelée par une convention du 1^{er} février 2018 d'une durée de 5 ans, tacitement prolongée pour la même durée le 1^{er} février 2023), le Conseil de Fondation a, à l'unanimité, décidé, le 5 février 2025, de proposer le dépôt de l'ensemble de la collection au Musée Jenisch de Vevey.

Une convention de dépôt formelle et encadrée

Une convention de dépôt a été signée entre la Ville de Vevey et la Fondation Jean et Suzanne Planque le 16 juin 2025. Cette convention, d'une durée de 5 ans renouvelable, encadre les modalités du dépôt de la collection au Musée Jenisch Vevey.

Elle couvre notamment :

- L'arrivée des œuvres en Suisse, prévue en mars 2026 (prise en charge par le Musée Granet à Aix-en-Provence, où la collection était déposée depuis 15 ans) ;
- Les assurances, l'inventaire, le stockage ;
- La valorisation, la publication et le prêt des œuvres.

Réponses aux questions adressées à la Municipalité :

1) Quelle est l'estimation annuelle des charges supplémentaires (fonctionnement, entretien, sécurité, conservation) liées à l'intégration de la collection Planque au Musée Jenisch ?

Le financement du projet est rigoureusement encadré. Voici la répartition prévisionnelle des coûts principaux pour les années 2026 et 2027 :

Assurance de la collection

- CHF 158'200 en 2026 et CHF 178'500 en 2027 au lieu de CHF 50'000, **supplément pris en charge par un fonds de réserve du musée**, sans dépense supplémentaire pour la Ville.

Exposition inaugurale

- Coûts : CHF 300'000 (2026) et CHF 72'000 (2027)
- Sponsoring attendus : CHF 141'000 (2026), CHF 13'000 (2027)
- Recettes prévues : CHF 19'000 (2026), CHF 29'000 (2027)
- **Participation de la Ville** : dans le cadre du budget annuel alloué aux expositions (CHF 140'000 en 2026, CHF 30'000 en 2027), sans dépense supplémentaire pour la Ville.

Autres dépenses à la charge du Canton

- Stockage et transport : CHF 57'000 (2026), CHF 37'000 (2027)
- Publication : CHF 107'500 (2026), CHF 500 (2027)
- Médiation culturelle : CHF 2'500 (2026), CHF 5'000 (2027)
- Sécurisation des œuvres : CHF 25'000 (2026)
- Rapatriement des œuvres au lieu de stockage : CHF 16'000 (2026 et 2027)
- Participation du Canton (Fonds d'utilité publique) : CHF 250'000 (2026), CHF 42'500 (2027)

La Ville de Vevey respecte strictement les cadres budgétaires prévus. Aucune charge supplémentaire n'est à prévoir pour la Municipalité au-delà de ce qui est déjà inscrit dans les budgets culturels annuels.

Pour les années suivantes (2028-2030), seule la ligne des assurances sera concernée par une augmentation, et celle-ci sera compensée par le compte de réserve du MJV. La Fondation s'est par ailleurs engagée à chercher des fonds pour aider la commune à financer l'augmentation de la prime d'assurance. Une évaluation de la situation sera réalisée à la fin des cinq ans de dépôt.

2) La Municipalité a-t-elle sollicité ou obtenu des soutiens externes (Canton, Confédération, mécénat, fondations) pour le financement de la Collection Planque ?

Le financement de la collection Planque par le Fonds d'utilité publique est précisé au point 1 :

- Participation du Canton (Fonds d'utilité publique) : CHF 250'000 (2026), CHF 42'500 (2027)

En ce qui concerne le sponsoring, la Loterie romande sera sollicitée pour un montant de CHF 80'000. Les soutiens de la Fondation Philanthropique Famille Sandoz (CHF 10'000), de la Fondation Minkoff (CHF 5'000) et de Nestlé (CHF 5'000) sont acquis. D'autres fondations seront également sollicitées : la Fondation pour les Arts et les Lettres (CHF 20'000), Ernst Göhner Stiftung (CHF 15'000), Retraites populaires (CHF 9'000), Casino Barrière (CHF 6'000), Centre patronal (CHF 4'000).

3) Une évaluation du retour culturel et touristique de cette collection est-elle prévue (fréquentation, attractivité, retombées économiques) ?

L'évaluation s'appuiera sur les outils habituels de suivi de la fréquentation du musée (statistiques d'entrées, origine géographique des visiteurs, retours qualitatifs) et sur les indicateurs de médiation culturelle (participation aux visites guidées, ateliers, actions pédagogiques, etc.).

Sur le plan touristique et économique, un travail pourra être mené en collaboration avec Montreux Riviera, afin d'évaluer les retombées indirectes (hébergement, restauration, commerces).

Enfin, à moyen terme, une analyse de l'impact culturel pourra être intégrée au rapport de gestion du musée, avec une comparaison avant/après le dépôt de la collection.

Ce qui est certain, c'est que ce dépôt prestigieux renforcera le rayonnement culturel de Vevey et, par extension, celui de la région. Il contribuera à l'attractivité touristique, générera des retombées économiques locales et positionnera le Musée Jenisch Vevey comme un pôle culturel de référence en Suisse romande.

Dans le domaine de la culture, il est convenu qu'un franc dépensé engendre 4 francs de retombées dans l'économie locale. Vevey bénéficie de son riche bassin culturel et du large rayonnement de ses institutions culturelles de qualité. Leur contribution à l'attractivité économique et touristique de la ville est bien plus importante, avec des retombées qui profitent à l'économie locale et participent à la promotion régionale.

Une campagne de communication d'envergure et un important dispositif de médiation culturelle accompagneront cette exposition. Un accent particulier sera mis sur les jeunes publics.

Un programme spécifique sera proposé aux écoles de Vevey et du canton de Vaud, comprenant :

- des visites gratuites ;
- des outils pédagogiques adaptés ;
- un accompagnement ciblé selon les niveaux scolaires.

Ce projet s'inscrit pleinement dans la mission du musée : faire de ses espaces un lieu de transmission et d'accès à la culture, dès le plus jeune âge. En adéquation avec le programme de législature, il permettra de rendre accessible ce patrimoine exceptionnel au plus grand nombre.

Chaque exposition au Musée Jenisch fait l'objet d'un rapport final écrit incluant les statistiques de fréquentation et une revue de presse. Les données marquantes pour chaque exposition sont reprises dans le rapport de gestion.

4) La Municipalité envisage-t-elle une stratégie de financement durable pour les collections patrimoniales majeures, afin d'éviter un accroissement structurel de la charge communale ?

À ce stade, la Municipalité n'a pas encore arrêté de stratégie spécifique de financement durable pour les collections patrimoniales majeures. Cependant, la question de la soutenabilité financière à long terme fait partie des réflexions en cours. Le musée s'inscrit dans cette démarche en explorant, en concertation avec la Municipalité, différentes pistes possibles : partenariats publics-privés, et mutualisation de certaines dépenses avec d'autres institutions culturelles (ex. dépôt).

Ainsi adopté en séance de Municipalité, le 24 novembre 2025

Au nom de la Municipalité
le Syndic  la Secrétaire a.i.


Yvan Luccarini


Chloé Milner

Membre de la Municipalité délégué : M. Yvan Luccarini

Annexe : Interpellation

Vevey, 30 octobre 2025

Interpellation « Collection Planque : quelles conséquences financières et quelle stratégie pour la Ville ? »

Monsieur le Vice-Syndic,
Mesdames et Messieurs les membres de la Municipalité,
Chers collègues

La Ville de Vevey s'apprête à accueillir la collection Planque au sein du Musée Jenisch, un ensemble patrimonial de grande valeur artistique, mais dont la gestion et la conservation entraîneront des charges nouvelles pour la Ville.

Or, selon les informations transmises dans la dernière séance du Conseil communal, une partie du fonctionnement est assurée par une fondation, utilisé pour limiter la charge sur le budget communal, et ce durant les prochains 5 ans. Ce fonds étant donc limité dans le temps, le renouvellement non garanti, on doit s'attendre qu'à moyen terme, la totalité des coûts pourrait être transféré sur le budget ordinaire.

Dans ce contexte, il paraît essentiel de clarifier les impacts budgétaires et la stratégie culturelle liée à cette nouvelle collection.

Questions à la Municipalité :

1. Quelle est l'estimation annuelle des charges supplémentaires (fonctionnement, entretien, sécurité, conservation) liées à l'intégration de la collection Planque au Musée Jenisch ?
2. La Municipalité a-t-elle sollicité ou obtenu des soutiens externes (Canton, Confédération, mécénat, fondations) pour le financement de la collection Planque ?
3. Une évaluation du retour culturel et touristique de cette collection est-elle prévue (fréquentation, attractivité, retombées économiques) ?
4. La Municipalité envisage-t-elle une stratégie de financement durable pour les collections patrimoniales majeures, afin d'éviter un accroissement structurel de la charge communale ?

Conclusion :

L'arrivée de la collection Planque représente une opportunité culturelle importante pour Vevey, mais aussi un enjeu financier durable.

Une clarification des coûts et des mécanismes de financement permettra au Conseil communal de mieux anticiper les effets budgétaires et de garantir une gestion pérenne du patrimoine artistique de la Ville.

Nous aimerions une réponse par écrite.

Karine Römer